

Service Territoires

Adresse postale :

19 rue d'Anjou

75008 PARIS

Tél. : 01 64 79 30 71

territoires@idf.chambagri.fr



Paris, le 4 septembre 2024

Monsieur Jean-Pierre BLAZY  
Maire de Gonesse  
Hôtel de ville  
66 rue de Paris  
B.P. 10060  
95503 GONESSE Cedex

N/ Réf. : 2024\_ST\_207\_PS\_LB

**Objet : Modification du PLU de GONESSE  
Avis de la Chambre d'agriculture de Région Ile-de-France**

Monsieur le Maire,

Vous m'avez transmis, pour avis, le projet de modification du Plan Local d'Urbanisme de la commune de GONESSE.

Ce dossier est parvenu au siège de notre Compagnie le 22 juillet 2024.

Cette procédure de modification a pour objet de préciser et d'encadrer l'aménagement de la partie Nord du site concerné par l'orientation d'aménagement et de programmation (OAP) du Triangle de Gonesse et porte notamment sur :

- L'actualisation règlementaire des OAP ;
- L'adaptation des règles à la temporalité du projet urbain ;
- La densification des abords de la gare du triangle de Gonesse ;
- Les précisions sur les caractéristiques et conséquences de la continuité paysagère ;
- Le renforcement des ambitions environnementales ;
- L'implantation d'équipements d'intérêt collectif et de service public dans la partie nord du Triangle de Gonesse

S'agissant des informations présentes dans les OAP concernant la lisière agricole et sa préservation et l'ajout d'une précision indiquant que la lisière agricole constitue une continuité écologique, je demande que ce secteur conserve essentiellement une vocation agricole. En effet, la lisière agricole étant partie intégrante de la Zone Agricole Protégée (ZAP), ces terres agricoles font partie du potentiel de production qui doit être préservé.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Président,

*Christophe HILLAIRET*

✓ Certified by  yosign

